

FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU

Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil de direction

Le Caire, Égypte

24 juin 2006

Introduction

- 1 Le Conseil de direction de la Facilité africaine de l'eau (CA FAE) a tenu le 24 juin 2006 sa troisième réunion au *Conrad Hotel* du Caire, en Égypte, sous la présidence de Dr. Abu ZEID, Ministre égyptien des ressources hydrauliques et de l'irrigation. La réunion avait à son ordre du jour l'examen de la stratégie de communication et du logo de la Facilité africaine de l'eau (FAE), ainsi que celui de sa stratégie de mobilisation des ressources et de ses plans d'action, et la revue de ses opérations. La rencontre s'est déroulée en deux phases dont la cérémonie d'ouverture et la session à huis clos. L'ordre du jour ainsi que la liste des membres du Conseil de direction et d'autres participants sont joints en annexes au présent document.

A. Session d'ouverture

Remarques préliminaires de M. K. Bedoumra, Directeur de la FAE (Point 1 de l'ordre du jour)

- 2 M. K. Bedoumra, Directeur de la FAE a, dans son allocution d'ouverture, souhaité la bienvenue aux membres du CG. Il a adressé ses remerciements au Président de la FAE pour avoir bien voulu organiser la réunion au Caire, tout en soulignant que le choix de cette ville n'est pas fortuit. En effet, c'est au Caire que le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) a, en janvier 2003, entériné l'idée de la création de la FAE pour ensuite se l'approprier. C'est aussi à cette occasion que l'AMCOW a officiellement demandé à la BAD d'abriter la Facilité et d'assurer son administration.
- 3 M. Bedoumra a profité de l'occasion pour remercier les membres du CA, y compris les donateurs, les pays membres, l'Union africaine et l'Agence des Nations Unies pour l'eau pour l'intérêt particulier que les uns et les autres ont pour les activités de la FAE et pour leur appui permanent.
- 4 Il a aussi exprimé sa reconnaissance au Conseil de direction et à la Direction de la BAD pour l'appui inestimable qu'ils apportent à la mise en place et au fonctionnement de la FAE. Il a par ailleurs déclaré que le personnel de la Facilité et lui-même feront de la rencontre du Caire un tremplin en vue d'impulser de l'essor aux opérations de la FAE et de promouvoir la Facilité elle-même comme un outil majeur de mobilisation des ressources pour soutenir le développement du secteur africain de l'eau.

Intervention de M. Afrika, Représentant de la Banque africaine de développement (Point 2 de l'ordre du jour)

- 5 Le représentant de la BAD, M. Philibert Afrika, a ensuite pris la parole. Il a déclaré que la Banque a essentiellement pour rôle de permettre à la FAE de fonctionner le plus efficacement possible. Il a indiqué que la raison d'être de la réforme du secteur de l'eau au de la Banque est de raffermir la coordination en vue de renforcer les activités du secteur grâce à la synergie qui sera créée. Afin que soit

parfaitement mis en œuvre le processus de cette réforme, la Banque envisage d'augmenter en son sein l'effectif de son personnel opérationnel en faisant passer son taux de 40 à 60 % de l'ensemble de son personnel.

Allocution d'ouverture du Président du Conseil de direction (Point 3 de l'ordre du jour)

- 6 Le Président du Conseil de direction a officiellement ouvert la réunion en s'adressant aux membres du Conseil de direction et à la presse locale. Il a fait part de ses remerciements au Directeur de la FAE et à son personnel pour toutes les réalisations remarquables qu'ils ont faites depuis la tenue du dernier Conseil de direction en octobre 2005. Il a aussi remercié le personnel du Bureau extérieur de la BAD en Égypte pour l'excellent travail fait en vue de la préparation de la rencontre. Il a en outre laissé entendre aux participants que le choix fait de tenir la 3^{ème} réunion ailleurs qu'à Tunis était opportun et lourd de signification, car il permet à la FAE de vivre et de se rendre compte directement dans les pays membres des défis qui l'attendent.
- 7 Le Président du Conseil de direction a rappelé la précarité à laquelle se trouve confrontée la région Nord-africaine en matière d'eau, et a particulièrement cité l'Égypte comme étant un pays situé dans un environnement hostile caractérisé par la pénurie d'eau et un climat sec, le tout exacerbé par une croissance rapide de la population. Il a signalé que l'Égypte et d'autres pays de la région ont élaboré leurs plans en matière de GIRE en vue de pouvoir jeter les bases de leur développement économique.
- 8 Il a ajouté que le plus grand défi à relever consiste à atteindre les cibles établies dans le cadre des ODM sur le plan de l'eau et de l'assainissement en permettant à 50 % des populations ne jouissant pas de ces services d'y accéder à l'horizon 2015. À cet effet, il a affirmé que l'Égypte a réussi à étendre les services d'adduction d'eau à 95 % de sa population et que, sur le plan de l'assainissement, le taux est de 60 % pour les villes et les zones urbaines, et seulement de 4 % en milieu rural. Dans maints pays africains, la situation n'est guère plus reluisante.
- 9 Il devait poursuivre en louant la création d'un Département de l'eau et de l'assainissement au sein de la BAD, une initiative qu'il juge comme étant une décision très encourageante, et a exprimé tout le plaisir qu'il éprouvait à l'idée que c'est le Directeur de la FAE qui sera à la tête de ce nouveau département.
- 10 Le Président a par ailleurs affirmé que l'intervention de la FAE porte actuellement sur 34 projets et activités. Sur ce nombre, 28 propositions spécifiques ont été soumises par les parties prenantes des pays et sont à diverses étapes de leur traitement. Six activités sont de portée régionale et ont été conçues par la FAE en tant qu'initiatives visant à susciter des projets au niveau des pays. Quoique le nombre de ces activités et projets soit inférieur à celui qui avait été initialement envisagé par la FAE en fin mai 2006 au titre de cette même année, les besoins

budgetaires liés à leur exécution sont plus élevés que prévus. En conséquence, le Président a mis un accent particulier sur la nécessité de s'atteler ardemment à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources en vue de faire face à ces besoins en ressources qui ont dépassé les prévisions. Il a invité les donateurs à se montrer à la hauteur de la situation.

- 11 Il s'est félicité des engagements financiers, aussi bien en espèces qu'en nature et se chiffrant à près de 60 millions d'euros, pris en faveur du Fonds spécial de la FAE par l'UE, le Canada, la Norvège, la Suède, le Danemark, l'Autriche et la France, et a témoigné sa gratitude à la Banque islamique de développement pour avoir honoré l'invitation qui lui avait été adressée à l'occasion de la réunion.
- 12 Enfin, le Président a conclu en insistant sur le fait que la FAE offre l'occasion propice de résoudre les problèmes aigus d'eau que connaît l'Afrique, tout en admettant qu'il reste encore du travail à faire afin de convaincre les pays et leurs dirigeants à faire de l'eau la priorité des priorités dans leurs programmes de développement. La BAD, l'AMCOW et le NEPAD ont d'importants rôles à jouer à cet effet, devait-il présumer.

B: Session à huis clos

Considérations émises (Point 5 de l'ordre du jour)

- 13 La Session à huis clos de la réunion du CA a débuté par une invitation adressée par le Président aux membres du CA en vue de faire des commentaires d'ordre général et de porter des préoccupations particulières à l'attention du Directeur de la FAE. Les problèmes majeurs soulevés par les membres CA ont été les suivants:
 - les rapports l'AMCOW - FAE;
 - l'insuffisance des ressources humaines de la FAE;
 - les clarifications à donner sur le futur rôle du Directeur de la FAE compte tenu de ses nouvelles responsabilités au niveau du Département de l'eau et assainissement nouvellement créé au sein de la BAD;
 - le renforcement des activités d'assainissement au niveau des opérations de la FAE;
 - la sélection de propositions de projet aux fins de financement;
 - la mise en œuvre d'une coordination plus étroite avec les partenaires dans le cadre des opérations de la FAE;
 - le rôle de la FAE dans l'organisation de la 4ème rencontre du Fonds mondial pour la nature (WWF) qui aura lieu au Mexique; et
 - les clarifications à fournir sur les procédures d'élaboration et de diffusion des rapports.
 - Clarification sur la planification des décaissements prévus lors de l'année en cours.

Résumé des réponses données par M. Bedoumra, Directeur de la FAE

- 14 M. K. Bedoumra a présenté dans les grandes lignes les progrès enregistrés à ce jour par la FAE et consignés dans le Rapport sur l'état d'avancement des activités soumis à la réunion du CA. Outre les activités menées dans le cadre de ses opérations, la FAE a entrepris plusieurs autres, y compris l'élaboration d'un rapport d'activité à l'intention de la Présidence de l'AMCOW et des ministres du secteur de l'eau de l'ensemble des pays membres. Suite à cette communication, un certain nombre de pays ont réagi en soumettant des demandes de financement relatives à divers projets. Dans le souci d'élargir le cercle des donateurs de la FAE, le Président du CA et la FAE elle-même ont adressé une correspondance spéciale au Fonds arabe, correspondance qui contenait une présentation de la Facilité et une invitation à assister à la réunion du CA en cours. Suite à la récente correspondance du même genre, seule la Banque arabe de développement a réagi positivement à quelque forme de coopération avec la FAE.
- 15 En réponse aux préoccupations exprimées quant aux relations qu'entretiennent la FAE et l'AMCOW, M. Bedoumra a rappelé aux participants que le CA a été mis en place par l'AMCOW en vue de donner des directives à la FAE.
- 16 En ce qui concerne les questions relatives aux ressources humaines et celles d'ordre organisationnel, le Directeur a souligné que des réformes institutionnelles seront mises en oeuvre au sein de la BAD à partir du 1er juillet 2006 et, ce, dans la mesure où le nouveau département qui vient d'y être créé sera le point focal pour tout ce qui touche à l'eau. C'est ce département qui abritera la FAE, et son directeur sera celui de la FAE. Ce positionnement aura un impact positif sur les opérations de la Facilité du fait de la synergie qui sera ainsi créée. Il y aura aussi un déploiement optimal des ressources humaines du département en vue d'appuyer les activités de la FAE. Le Directeur devait par ailleurs ajouter que les besoins réels en ressources humaines de la FAE devront être mis en adéquation avec les ressources financières disponibles. Le déficit en effectifs de la Facilité sera géré dans le court terme grâce au recrutement de consultants.
- 17 Suite aux commentaires faits par rapport à l'absence de projets d'assainissement sur la liste des activités compilées dans le rapport d'activité, le Directeur a expliqué qu'au contraire, il existe des projets autonomes d'assainissement (comme au Sénégal) tout comme des composantes en la matière dans le cadre d'un certain nombre de petits projets qui ont été soumis à la Facilité (cas du Mali). Il a été relevé que même si le taux de demandes portant sur l'appui aux projets d'assainissement est actuellement de loin plus faible que celui des demandes d'appui aux projets d'adduction d'eau, cette tendance est en voie de s'altérer, la balance penchant en faveur de l'assainissement.
- 18 Pour expliquer la préoccupation exprimée par les membres du CA en ce qui concerne le volume de travail du Directeur de la FAE qui se trouve être en même temps celui du Département de l'eau et assainissement, M. Bedoumra a affirmé que, dans le court terme, il fera appel aux deux chefs de service de la FAE pour

l'assister dans la coordination des tâches quotidiennes tout en se réservant les questions d'ordre stratégique.

Autres observations faites par le Représentant de la BAD

- 19 Pour ce qui est du processus de sélection des propositions de projet, M. Afrika a souligné que le rôle stratégique du CA de la FAE se limite à la formulation d'une orientation générale et de directives stratégiques, laissant les activités opérationnelles liées à la sélection de projets individuels à la BAD. Il est important de garder à l'esprit l'approche accélérée adoptée sur le plan du traitement et de l'approbation des projets grâce à la délégation de pouvoirs accordée à la BAD en sa qualité de Fiduciaire. Par conséquent, toute intervention du CA dans les décisions d'ordre opérationnel irait à l'encontre de cette délégation de pouvoirs. C'est à la BAD que revient la charge de faire en sorte que l'orientation et ses critères connexes en matière de traitement des projets consignés dans les documents de base de la FAE ainsi que les directives stratégiques dictées par le CA dans le cadre de ce processus de traitement soient respectés.

Approbation de l'ordre du jour (Point 6 de l'ordre du jour)

- 20 Les membres du Conseil ont adopté l'ordre du jour non sans convenir d'y inclure la discussion sur la nouvelle structure de la BAD et les Questions de l'heure de la réunion précédente. L'ordre du jour actualisé et adopté est joint en Annexe 1 au présent document.

Adoption du procès-verbal de la 2ème réunion du Conseil de direction(Point 7 de l'ordre du jour)

- 21 Les membres du Conseil ont adopté à l'unanimité le procès-verbal de la 2ème réunion du Conseil de direction qu'ils ont jugé comme traduisant fidèlement les délibérations et les conclusions de la rencontre.

Ressources humaines et reformes institutionnelles de la BAD (Point 8 de l'ordre du jour)

- 22 Le déficit en personnel de la FAE a été discuté en long et en large, et des préoccupations ont été exprimées quant à l'absence d'un Spécialiste en matière de genre et d'un Environnementaliste, postes qui s'avèrent importants pour les activités de la FAE. Il a été convenu que le recours aux consultants en vue d'appuyer le personnel ne constitue qu'une mesure à court terme qui ne saurait en aucune manière se substituer au recrutement de personnel permanent. En conséquence, des efforts devraient être déployés en vue de la mise en place d'effectifs complets requis par la Facilité. Dans l'attente du recrutement de

consultants, il a été suggéré à la Banque de faire appel à ses propres experts en genre et en environnement afin d'assurer l'évaluation complète des propositions qui sont immédiatement examinées. Du fait que le niveau du personnel qualifié de la plupart des pays africains laisse à désirer, et que par ailleurs, de la part de la BAD, ce ne serait pas faire preuve de justice que de débaucher les modestes ressources dont disposent ces pays, l'option qui consistait à obtenir d'eux le détachement de personnel n'a pas été retenu en ce sens ces pays en auraient supporté le coût. La nécessité de mettre en place une structure assurant la gestion quotidienne de la Facilité a été recommandée. De plus, il a été suggéré que la délégation totale de l'autorité à un Directeur adjoint soit considérée.

- 23 Les membres du CA ont bien accueilli les réformes en cours à la BAD et qui ont fait du développement des infrastructures une priorité, en mettant l'accent sur l'eau et l'assainissement. Tout en retenant que l'implantation de la FAE au sein du Département nouvellement créé de l'eau et assainissement serait de nature à créer la synergie tant requise par le plan d'action de la Banque portant sur l'eau, des participants ont exprimé leurs préoccupations quant à la capacité du Directeur d'assurer, en plus de ses responsabilités au niveau du reste du département, la supervision des activités quotidiennes de la Facilité. Il a été convenu que la BAD prendra les dispositions nécessaires en vue d'éviter toute défaillance sur le plan de la coordination de ces activités, dispositions qu'elle communiquera au CA.
- 24 Il a été noté que l'intégration effective des questions de genre est essentielle à la durabilité de l'initiative and requiert une attention en conséquence dans l'évaluation des projets. Le Canada a offert de fournir à la direction de la FAE un soutien dans cet objectif, à travers son Fonds d'égalité entre les genres, et afin de développer une stratégie pour le genre au sein de la FAE.
- 25 Il a été mentionné que la Facilité devrait étroitement aligner les écarts financiers prévus avec des perspectives de décaissement raisonnables afin de permettre l'utilisation dans les temps des fonds octroyés par les bailleurs à la Facilité

Examen du Rapport d'activité (Point 9 de l'ordre du jour)

- 26 Les membres du Conseil ont été généralement satisfaits des progrès réalisés dans la mise en place d'un portefeuille solide de projets et, ce, dans un délai si court, tout comme ils ont apprécié le fait que les activités représentaient un bon dosage de tous les domaines d'intervention, tout en regrettant que l'assainissement n'ait pas bénéficié de toute l'importance qu'il mérite et que les investissements aient dépassé les prévisions. Il a été par ailleurs relevé que certaines régions étaient sous-représentées dans le cadre des opérations en cours et que, par conséquent, davantage d'efforts devraient être faits en vue de réaliser quelque forme d'équilibre régionale dans l'affectation des ressources.
- 27 Eu égard aux travaux sur le fleuve Congo, il a été reconnu que le Département des opérations de la BAD joue un rôle d'avant-garde dans les aspects touchant aux investissements, alors que le FAE s'occupe de ceux relevant de la gestion des ressources et, en conséquence, la synergie tant recherchée dans le cadre de l'aménagement de ce bassin fluvial devrait être réalisée compte tenu de la

collaboration qu'entretiennent les deux institutions. La Commission de l'UE a émis le souhait d'être associée aux travaux en cours et ceux envisagés sur le bassin du fleuve Congo.

- 28 Relativement à la présentation du document, les observations ont porté sur la nécessité d'améliorer certains aspects relatifs au format et au contenu. Le rapport devrait contenir davantage d'informations détaillées et de commentaires sur les projets de la réserve, sans oublier des informations sur la valeur ajoutée apportée par les interventions de la FAE aux projets. Les autres donateurs intervenant dans le cadre des projets devront être mentionnés, tout comme des informations qui seraient de nature à appuyer éventuellement des décisions en matière de cofinancement. Le rapport devrait dire comment les ressources allouées aux projets contribuent à la réalisation des objectifs globaux de la FAE, et faire état des liens de ces ressources avec la concrétisation des ODM.

Examen de la stratégie de communication et du logo de la FAE (Point 10 de l'ordre du jour)

- 29 Les membres du CA ont dans l'ensemble relevé que la stratégie de communication constituait un document complet et portait sur tous les aspects de la question. Cependant, ils ont signalé quelques faiblesses et requis des améliorations dans la version finale qui doit être publiée et diffusée. La stratégie de communication a été par conséquent approuvée en principe par les membres du Conseil sous réserve de la prise en compte des améliorations demandées. La version revue sera de nouveau soumise au Conseil en octobre 2006. Les améliorations requises portent sur les aspects ci-après:

- identifier clairement les priorités
- déterminer les publics ciblés en y établissant un ordre de priorité
- formuler les messages clés en fonction des objectifs de l'AMCOW et de la BAD
- élaborer un budget provisoire/une estimation des coûts pour exécution en fonction des ressources disponibles
- élaborer un plan d'action plus clair.

- 30 Une des faiblesses majeures relevées par les membres du CA a été l'insuffisance des ressources humaines destinées à la mise en œuvre efficace de la stratégie. La BAD devra remédier à cette lacune.

Approbation des activités en cours en matière de communication

- 31 Les activités de communication en cours, y compris la mise en place du nouveau site Web et la création d'un réseau de communication, devraient se poursuivre tout en s'attendant à la finalisation de la stratégie.

- 32 Quant à la page Web soumise par la FAE, sa version retenue devrait être revue en tenant compte des commentaires faits par les membres du Conseil. La version revue doit être soumise de nouveau au Conseil pour approbation finale.

Sélection du logo de la FAE

- 33 Suite à la demande formulée par la dernière réunion du Conseil, la direction de la FAE a soumis 3 jeux de logos pour sélection et approbation.
- 34 À l'issue d'un vote, les membres du CA ont retenu un logo (ci-joint en Annexe 3) en même temps que la page Web assortie.
- 35 Le logo retenu sera revu conformément aux suggestions des membres du CA et devra servir de base à l'élaboration de l'identité institutionnelle de la FAE.

Examen de la stratégie de mobilisation des ressources (Point 11 de l'ordre du jour)

- 36 La stratégie de mobilisation des ressources a été louée, car elle contient tous les éléments que requiert une stratégie. Cependant, elle comporte des aspects qui devraient être affinés afin de faire ressortir les orientations stratégiques clés proposées. Le ciblage du plan d'action doit être amélioré. Il a été également souligné que la meilleure stratégie de mobilisation pour la Facilité est de démontrer les progrès réalisés dans la réalisation des résultats attendus.
- 37 La stratégie de mobilisation des ressources confie à l'AMCOW la tâche d'assurer la mobilisation des fonds. Cependant, il a été convenu que cette déclaration ne devrait pas être prise au pied de la lettre dans la mesure où l'AMCOW ne dispose d'aucune capacité lui permettant d'assumer cette lourde responsabilité sans l'appui de la BAD, des donateurs et de la FAE. Évidemment, les participants ont convenu que la mobilisation des ressources devrait être l'affaire de toutes les parties prenantes à la FAE, y compris tous ses acteurs qui devraient saisir toutes les occasions pour plaider en faveur d'un appui à la Facilité lors des réunions, conférences et forums. Les principaux messages relayés au cours de ces instances devraient porter sur le rôle primordial de l'eau dans l'atteinte des ODM et sur la nécessité de réaliser la Vision africaine de l'eau.
- 38 Il existe des donateurs potentiels susceptibles d'apporter un appui à la FAE et qui n'ont pas été mentionnés dans la stratégie. Il a été convenu que puisque les tableaux récapitulatifs des besoins en ressources de la FAE que comporte le document de stratégie constituent des informations détaillées susceptibles de changements au fil du temps, ils devraient être plutôt constituer des annexes au document de base qui sera ainsi exclusivement réservé aux questions génériques qui sont permanentes de nature.
- 39 Le document de stratégie devrait être amendé en prenant en compte les commentaires ci-après des membres du CA:

- définir clairement le rôle des diverses parties prenantes dans la mobilisation des ressources, y compris l' AMCOW, la BAD, la FAE, le CA et les donateurs
 - inclure un plan d'action assorti de responsabilités et d'un calendrier
 - justifier dans le document de stratégie pourquoi la FAE devrait recevoir des ressources au lieu d'autres fonds
 - identifier dans le document autant de donateurs potentiels possibles
 - inclure dans la stratégie l'organisation de campagnes de collecte de fonds.
- 40 Une visite du Président du CA et du Directeur de la FAE est envisagée dans les pays arabes (Arabie saoudite, Koweït et les EAU) en vue de solliciter des fonds.

**Plans d'action pour la mobilisation des ressources (Fonds arabes et autres)
(Point 12 de l'ordre du jour)**

- 41 Le représentant de la Banque islamique de développement (BID) a participé à la réunion en vue de pouvoir informer les Fonds arabes sur les activités de la FAE et d'identifier des domaines potentiels de coopération. Son rapport, qui est attendu, sera présenté et discuté lors de la prochaine réunion de coordination des Fonds arabes prévue pour les 5 et 6 juillet 2006. Le représentant de la BID a déclaré que les Fonds arabes abritent des sources de financement du développement telles que le Fonds saoudien, le Fonds koweïtien, le Fonds de l'OPEP et le BADIA. Pour tous ces fonds, devait-il ajouter, la BID joue le rôle de facilitateur.
- 42 En tant qu'institutions multilatérales de développement, ces fonds ne peuvent pas contribuer au Fonds spécial de la FAE, mais cofinancer certaines activités d'intérêt commun. Par exemple, la BID participe activement aux opérations du secteur de l'eau et assainissement, particulièrement au niveau de sa composante axée sur les milieux urbains et ruraux et, ce, par le cofinancement d'activités dans 27 pays membres en Afrique. Par conséquent, il existe des opportunités pour des actions conjointes impliquant ces fonds et la FAE au niveau de ce secteur. C'est dire que la FAE devrait intégrer la BID dans ses activités et sa communication.
- 43 Recommandation a été faite à la FAE d'envisager des visites dans les pays donateurs arabes en vue de solliciter directement des fonds auprès d'eux. L'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats Arabes Unis pourraient être au nombre des pays à visiter dans le cadre de ces activités de mobilisation de ressources.

Rapports avec l'AMCOW (Additif à l'ordre du jour)

- 44 Plusieurs discussions ont eu lieu sur la clarification du rôle de l'AMCOW dans les activités de la FAE ainsi que sur les moyens de renforcer les rapports entre les

deux organes. Les préoccupations et opinions étaient variées, mais un consensus s'est dégagé quant aux aspects ci-après:

- *Maître d'oeuvre de la politique:* L'AMCOW est le maître d'oeuvre de la politique de la FAE et continuera à assumer cette fonction en vue d'appuyer cette dernière dans sa mission. Il s'agit donc pour l'AMCOW de plaider en faveur de la FAE et de lui assurer la couverture politique nécessaire dans le cadre de l'ensemble de ses activités en tant qu'organe régional et chef de file des acteurs du secteur de l'eau des pays membres.
- *Communication:* Il s'avère nécessaire d'instaurer une communication permanente entre le Président du CA de la FAE, le CA, le Directeur de la FAE d'une part, et de l'autre la Présidence et le Secrétariat de l'AMCOW. Par exemple, le Président du CA devrait communiquer les conclusions majeures des réunions à la Présidence de l'AMCOW. Dans la même veine, l'AMCOW devrait s'efforcer d'éclaircir ses communications internes en vue de l'établissement d'une ligne de communication dépouillée de toute ambiguïté.
- *Élaboration de rapports:* Il a été convenu qu'un mécanisme de confection de rapports de la FAE à soumettre à l'AMCOW devrait être élaboré.

C: Sommaire des recommandations et étapes à suivre pour aller de l'avant

Stratégies de communication et de mobilisation des ressources

- 45 Les membres du CA ont demandé que soient revues les stratégies de communication et de mobilisation des ressources en y intégrant les commentaires et rétroactions. Ces documents révisés devront être soumis pour approbation au CA lors de sa prochaine réunion.

Structure organisationnelle et ressources

- 46 Le CA devrait être informé sur les modalités visant à pourvoir les postes vacants au sein de la FAE et sur la façon dont celle-ci envisage de faire face au grand nombre anticipé des opérations. Au terme des réformes en cours au sein de la BAD, celle-ci devra informer le CA quant aux dispositions envisagées afin de faire face au surcroît de responsabilités du Directeur de la FAE et, ce, en vue d'éviter toute défaillance dans la gestion et la coordination des activités de la Facilité. Les dispositions proposées devront aussi porter sur la question des ressources humaines requises pour la mise en oeuvre de la stratégie de communication.

Rapports sur l'état d'avancement des activités

47 Aux termes des Procédures opérationnelles, la soumission au CA de rapports trimestriels et annuels sur l'état d'avancement des activités devra revêtir un caractère obligatoire. Les informations contenues dans ces rapports devront porter, mais non exclusivement, sur les aspects suivants:

- alignement des projets et des activités opérationnelles du portefeuille sur les objectifs globaux de la FAE;
- détermination au niveau de tous les projets de la valeur ajoutée apportée par les interventions de la FAE;
- informations sur les donateurs intervenant dans le cadre de chaque projet.

Étapes à suivre pour aller de l'avant

48 Il a été recommandé à la FAE de mettre en oeuvre les mesures de suivi ci-après:

- traiter les dossiers de projets et exécuter ceux des projets qui sont déjà dans la réserve;
- réviser les documents de stratégie et de communication en tenant compte des observations faites par le CA;
- mettre à jour le Programme opérationnel (2005-2009) à la lumière de l'expérience et des tendances réelles observées au cours de la première année d'activité de la FAE;
- élaborer le Plan de travail et le budget 2007;
- prendre la tête des efforts de mobilisation des ressources.

Divers

49 Le représentant du Danemark, M. Erwin Van den Eede, a annoncé que DANIDA allait procéder à un réexamen de son appui au secteur de l'eau de la BAD afin de définir les conditions d'allocation des fonds. Il a été proposé que cette revue soit commune à l'Autriche, la France et au Canada. D'autres bailleurs ont été contactés pour rejoindre cette action commune et sont les bienvenus. L'exercice devrait comporter une visite à l'Agence temporaire de relocalisation de la BAD à Tunis ainsi que d'autres pays sélectionnés de la région.

Date et lieu de la tenue de la prochaine réunion

- 50 Les membres du Conseil de direction ont apprécié l'offre faite par le représentant de l'Agence de l'eau des Nations Unies d'accueillir la prochaine réunion du CA à Genève, en Suisse. Cependant, sur proposition du Directeur de la FAE, il a été convenu de tenir cette réunion à Tunis, en Tunisie et, ce, en octobre 2006. La proposition de l'Agence de l'eau des Nations Unies reste ouverte et pourrait être considérée pour la prochaine réunion en 2007. Le CA a aussi, entre autres, demandé à l'équipe de direction de la FAE de veiller à ce que les documents de travail soient transmis aux participants deux (2) semaines avant la rencontre.

Clôture

- 51 Dans son allocution de clôture, le Président a remercié ses collègues pour leurs contributions appréciables à la réussite des travaux et leur a souhaité un bon retour dans leurs pays respectifs.

Annexe 1

Ordre du jour

FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU

ORDRE DU JOUR DE LA 3^{ème} RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE CAIRE, 24 JUIN 2006

Horaire	Point No.	Thème
		CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
09:00 09:05	1	Déclaration liminaire du Directeur de la Facilité africaine de l'eau
09:05 09:10	2	Intervention de M. Philibert Afrika, Représentant de la BAD
09:10 09:30	3	Allocution d'ouverture du Président du Conseil de direction
09:30 10:00	4	Pause
		SESSION À HUIS CLOS DU CONSEIL DE DIRECTION
10:00 10:20	5	Questions de l'heure
10:20 10:40	6	Approbation de l'ordre du jour
10:40 10:50	7	Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
10:50 11:40	8	Ressources humaines et reformes institutionnelles au sein de la BAD
11:40 13:00	9	Rapport sur l'état d'avancement des activités de la FAE
13:00 13:30	10	Stratégie de communication et logo de la FAE
13:30 14:30		DÉJEUNER
14:30 15:00	11	Stratégie de mobilisation des ressources
15:30 16:00	12	Plans d'action pour la mobilisation des ressources (Fonds arabes et autres)

Annexe 2

Liste des participants

FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU
3ème Réunion du Conseil de
direction
24 juin, Le Caire, ÉGYPTÉ

CALENDRIER DE L'ARRIVÉE DES MINISTRES

	NOM	PAYS	FONCTION	COORDONNÉES	
1	M. Asfaw DINGAMO	Éthiopie	Ministre des ressources hydrauliques	P.O.Box 5744 Addis Abéba Éthiopie	T'l. 251 11 661 11 11 Fax 251 11 661 08 85 Email: asfawdingamo@yahoo.com
2	M. Bruno Jean Richard ITOUA	Congo	Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique	BP 2120 Brazzaville CONGO	Tél. +242 81 02 90 Port. +242 551 02 39 Email: bjr_itoua@yahoo.fr
3	M. Charles NGANGOUE	Congo	Conseiller à l'Hydraulique, Ministère de l'énergie et de l'hydraulique	BP 2120 Brazzaville CONGO	Port. +242 551 96 75 +242 677 85 68 Fax: +242 81 50 77 Email: bjr_itoua@yahoo.fr
4	Mme Mamphono KHAKETLA	Lesotho	Ministre des ressources hydrauliques	P.O.Box 772 Maseru 100 Lesotho	Tél. +266 22311742 Fax +266 22310750 Email: m.khaketta@lesotho.com
5	Dr. Mahmoud ABU-ZEID	Égypte	Ministre des ressources hydrauliques et de l'irrigation		Tél:(00) 202 544 9446 / 7 Fax:(00) 202 544 9449 Email: abuzeid@mwri.gov.eg
6	Dr. Essam A. KHALIFA	Égypte	Directeur du Bureau du Ministre pour de la recherche et les études spéciales	Ministry Building 5th Floor Cornishe El-Nil, Imbaba Giza, ÉGYPTÉ POBox 12666	Tél. +202 5449420 Fax +202 5449470 Email: essamk@mwri.gov.eg

7	M. Mostefa ZEGHLACHE	Ambassade de l'Algérie	Ministre conseiller Ministre plénipotentiaire – Ambassade de l'Algérie	14, Brazyl St., Zamalek Le Caire, Égypte	Bur. 7361520 / 8527 Dom: 010 832 37 26
8	Mme Monique LE GENISSEL	Commission européenne	Unité de la Facilité de l'eau – Directorat ACP – Bureau de la coopération EuropeAid	Rue de la Loi 1040 Bruxelles Belgique	Tél. +32 2 295 13 74 Fax +32 2 299 86 22 E-mail: monique.le-genissel@ec.europa.eu
9	M. Mohamed M. TAWFIK	Organisation météorologique mondiale	Chef de la division Hydrologie	7, bis Av. De la Paix CP 1211 Genève 2 Suisse	Tél. +41 22 730 83 30 Fax +41 22 730 80 43 Email: mtawfik@wmo.int
10	Mme Louise CLEMENT	Canada	Directrice générale du Fonds du Programme panafricain et canadien pour l'Afrique – Service Afrique	200 Promenade du Portage, Gatineau, Québec CANADA K1A 0G4	Tél. +1 819 994 4297 Fax: +1 819 997 5453 Email: louise_clement@acdi-cida.gc.ca
11	M. Jean-Stéphane Couture	Canada	Chargé principal de programme du Fonds pour l'Afrique de l'ACDI	200 Promenade du Portage, Hull, Québec CANADA K1A 0G4	Tél. +1 819 953 0303 Fax +1 819 953 5845 Email: jeanstephane_couture@acdi-cida.gc.ca
12	M. Raimund MAGIS	Autriche	Conseiller de l'Administrateur de la Banque	BP 323 Tunis 1002 Tunisia	Tél. +216 7110 2540 Fax. +216 7183 4685 Email: r.magis@afdb.org
13	M. Martin PARENT	France	Ministère des affaires étrangères Bureau de la Gestion des ressources naturelles et de l'environnement Direction du développement et de la coopération technique	20, Rue Monsieur 75700 Paris 07 SP	Tél. +33 1 53 69 31 95 Fax. +33 1 53 69 33 35 Email: martin.parent@diplomatie.gouv.fr
14	Mme Nathalie CHARTIER-TOUZE	France	Ministère des affaires étrangères Chef du bureau des politiques environnementales et de la prévention des risques	20, Rue Monsieur 75700 Paris 07 SP	Tél. +33 1 53 69 31 29 Fax +33 1 53 69 33 35 Email: nathalie.chartier-touze@diplomatie.gouv.fr

15	Mr. Erwin van den EeDE	Danemark	Ministère royal danois des affaires étrangères	2, Asiatisk Plads DK-1448 Copenhague K	Tél. +45 33 92 00 00 Fax + 45 32 54 05 33 Email: erwvan@um.dk
16	Bengt JOHANSSON	Suède	Chef de la division de l'eau Département des ressources naturelles, de l'environnement / SIDA	S-105 25 Stockholm Suède	Tél. +46 8 698 5341 Fax +46 8 698 5653 Email: bengt.johansson@sida.se
17	Morten SVELLE	Norvège	Directeur, Département de l'environnement et du secteur privé Agence de coopération norvégienne pour le développement	P.O. Box 8034 Dep. No 0030 Oslo, Norvège	Tél: +47 22 24 20 30 Fax: + 47 22 24 20 31 Email: morten.svelle@norad.no
18	Dr. Moussa TRAORE	Banque islamique du développement	Département II, Opérations par pays	P.O.Box 5925 Jeddah 21432 Arabie Saoudite	Tél: +966 2 646 6710 Fax:+966 2 636 6871 Email:mtraore@isdb.org
19	M. Philibert Africa	Représentant de la BAD	Directeur de la recherche stratégique et de la planification	BP 323 Tunis 1002 Tunisie	Tél. 216 71 10 20 25 Fax. 216 71 10 37 72 Email:p.afrika@afdb.org
20	Mr. Kordjé BEDOUMRA	Directeur de la Facilité africaine de l'eau	Facilité africaine de l'eau	BP 323 Tunis 1002 Tunisie	Tél. +216 71 10 20 55 Fax. +216 71103744 Email:k.bedoumra@afdb.org
21	M. Peter AKARI	Facilité africaine de l'eau	Chargé en chef de l'élaboration des politiques	BP 323 Tunis 1002 Tunisie	Tél. +216 71 10 2483 Fax. +216 71103744 Email:p.akari@afdb.org
22	Mme Sabrina HADJADJ-AOUL	Facilité africaine de l'eau	Chargée de communication	BP 323 Tunis 1002 Tunisie	Tél. +216 71 10 3698 Fax.+216 71103744 Email:s.hadjadj-aoul@afdb.org

Annexe 3

Logo de la Facilité africaine de l'eau



African Water Facility
Facilité africaine de l'eau

